

Quelle prise en charge possible auprès de la police ?

EVA – Emergency Victim Assistance
Inspectrice Principale Claire Cervello



Violences Intrafamiliales en contexte migratoire

Colloque ADDE - 11/12/2025

Quelques chiffres... pour notre zone de police

Entre 8 et 10
appels VIF par
jour

2024: 3830
victimes (2227
femmes – 1423
mineurs)

Quelles directives en matière de VIF?

COL 3/2006

COL 4/2006 (version révisée en 2015)

COL 18/2012

COL 15/2020

COL 20/2020

COL 03/2023

Dépôt de plainte à la police

112

Accueil d'un commissariat

SAPV

Service Spécialisé

→ Plainte pour une tierce personne

→ Policier à l'obligation d'acter

Défi de l'audition en matière de VIF



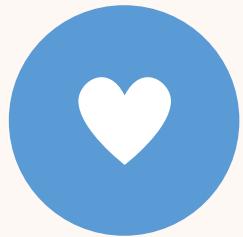
TIMING



DURÉE



ETABLIR LE LIEN DE
CONFIANCE
SUFFISANT



EMPATHIE



NON JUGEMENT

Défi du contexte migratoire

Barrière de la langue

Non connaissance
des procédures et
des ressources

Cadre de
référence

Loi du 15
décembre 1980

Emergency Victim Assistance

- Le 1er juillet 2020, à la demande du Chef de Corps de notre Zone de Police, cette nouvelle section a été créée au sein de la Recherche Locale dans le but de pérenniser la procédure CPVS et améliorer la prise en charge des victimes afin de diminuer le risque de victimisation secondaire.



Missions de la section EVA

Partenaires
passerelles

Expertise

Formations
internes

Formations
externes

CPVS

Appui
judiciaire

Faire ce qui est bon pour la victime

Technique d'audition

Temps pour l'audition

Locaux adaptés

Analyse pour nos 5 ans

- Trouver la balance entre la bienveillance et le respect des procédures

Merci pour votre attention

zpz.polbru.rech.eva@police.belgium.eu

02 279 75 39



Violences Intrafamiliales en contexte migratoire

Colloque ADDE - 11/12/2025